



Municipalité d'Amherst

124 rue Saint-Louis
Saint-Rémi-d'Amherst Qc J0T 2L0
Téléphone : 819-681-3372
Télécopieur : 819-687-8430
Courriel : amherst@municipalite.amherst.qc.ca
www.municipalite.amherst.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL

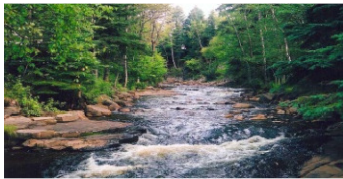
AOÛT 2015

RÉFLEXION DU MOIS

Il y a plus de courage que de talent dans la plupart des réussites (Félix Leclerc)

L'ORGANISME DE PROTECTION DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE MASKINONGÉ (PROMA) INSTALLE DES STATIONS DE MESURES DE LA QUALITÉ DE L'EAU LE LONG DE LA RIVIÈRE.

Suite à un objectif pour l'année 2015 que s'est donné la PROMA, l'organisme financera l'installation de trois (3) stations de vérifications de la qualité de l'eau. Les stations sont situées sur la rivière à la sortie du Lac Windigo, à Boileau et Harrington. L'organisme de Bassin versant Rouge, Saumon et Petite Nation (OBVRSPN) et les municipalités participantes



collaboreront à l'échantillonnage et aux résultats d'analyses. Ceux-ci seront connus au colloque de la PROMA qui se tiendra le 22 septembre prochain.



PROPOSITION DE NOMMER LE PARC ACTUEL DE SAINT-REMI « PARC DAVID-THOMAS »

Des représentations de groupes et d'individus ont été faites auprès des membres du conseil afin de dénommer l'espace de terrain de jeu de St-Rémi « **Parc David-Thomas** ».

Rappelons que M. Thomas était engagé tant dans le bénévolat pour le club des Loisirs que comme membre actif du service incendie. Une recommandation en ce sens a été approuvée par le conseil.



REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA RESTRICTION DE TONNAGE DES PONTS SUR LA RIVIÈRE MASKINONGÉ

Suite aux travaux de consolidation temporaire des ponts situés sur la rivière Maskinongé à la hauteur des chemins Gaudias-Côté Ouest et Est, le nouveau tonnage permis restreignait le transport des entrepreneurs locaux, du service d'incendie et des travaux publics. Des démarches ont été entreprises afin de réévaluer la capacité des ponts. Seul le pont menant au Lac-de-la-Sucrerie a été relevé à son tonnage habituel sans

surcharge. Sur le chemin Gaudias- Côté Est menant au Lac-Cameron, la restriction demeure à 20 tonnes. Le MTQ nous assure qu'une nouvelle évaluation sera réalisée sous peu. Si les travaux de réfection stabilisent la structure, les conditions seront revues à la hausse. La municipalité a procédé dans les 2 cas à un ajustement des approches des ponts.

PLUSIEURS APPELS D'OFFRES POUR LES TRAVAUX ROUTIERS ONT ÉTÉ RECOMMANDÉS PAR LE CONSEIL LE 10 AOÛT DERNIER

Le conseil, suivant les normes pour les soumissionnaires, a approuvé la démarche pour l'enclenchement des soumissions pour les projets ci-après décrits :

- appels d'offres pour le sable abrasif pour l'hiver 2015-2016
- appels d'offres pour les fournitures de gravier MG-20 pour la mise à niveau des chemins gravelés
- appels d'offres pour l'application d'asphalte et la réfection de plusieurs chemins dans le cadre du programme TECQ (2014-2018)

SURVEILLANCE ACCRUE À L'ÉCOCENTRE DE SAINT-RÉMI

Il a été porté à l'attention du conseil de l'irrégularité au niveau de la conformité des conteneurs de recyclage à l'Écocentre situé derrière le garage municipal, route 323 Sud. Le centre de tri a avisé la municipalité que si d'autres manquements étaient relevés, les conteneurs seraient refusés et le tri serait aux frais de la municipalité. Les usagers doivent déposer seulement les produits indiqués devant être recyclés dans les bons conteneurs. Tout manquement ou erreur entraîne la perte partielle et/ou complète des conteneurs. Un ordre de priorité ainsi qu'une surveillance accrue sera exercée auprès des usagers par le personnel de l'Écocentre.

RECOMMANDATION DU CORONER SUITE À UN ACCIDENT DE VÉHICULE TOUT-TERRAIN DANS UNE ENTRÉE PRIVÉE

Suite à un accident avec perte de vie survenu dans une entrée privée obstruée par un câble de protection, le coroner a fait la recommandation suivante aux corps publics et aux propriétaires : abolir l'installation de câbles d'acier ou cordes servant de barrière à un chemin. Cette recommandation a été portée à l'attention du ministre de la Sécurité publique.

LA MUNICIPALITÉ SE DOTE D'UNE POLITIQUE DE TRAVAIL

Le conseiller Yves Duval et la conseillère Carole Martineau ont déposé la politique de travail pour les employés municipaux. Certains ajustements seront à faire, mais de façon générale cette politique s'inspire du code de travail des pratiques des municipalités environnantes. La mise en place est prévue au cours de l'automne.

DEMANDE DE L'ASSOCIATION DU LAC-DE-LA-DÉCHARGE POUR SUPPORTER LE COÛT DES ANALYSES D'EAU

Suite à une recommandation de la conseillère Mme Martineau, la municipalité couvrira 50% des frais d'analyses de la qualité de l'eau au Lac-de-la-Décharge. La politique dans ce domaine a été appliquée à plusieurs reprises : le conseil supporte la moitié des coûts liés aux activités des associations désireuses de connaître et d'évaluer la qualité de leurs plans d'eau.

COUPE FORESTIÈRE AU LAC « E » DANS LE SECTEUR DU LAC CAMERON

Comme l'an dernier, des ententes sont survenues entre les forestiers de Scierie Carrière, la municipalité et les associations des Lac-Cameron et du Lac-de-la-Décharge. Parmi les conditions, il y a les closes de respect du plan d'urbanisme, la vitesse à 50km/heure, le transport sur semaine seulement. L'an dernier, les forestiers avaient agi à la satisfaction des personnes concernées. Le transport débutera dans la semaine du 17 août et se terminera avant la période de la chasse, vers le 18 octobre. Quelques voyages seront aussi nécessaires l'hiver prochain.

APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LES ABRIS D'AUTO

Malgré le mécontentement de certains contribuables, l'inspecteur municipal a dû faire respecter le règlement. Les abris d'auto ne peuvent servir à l'entreposage et doivent être enlevés au printemps. Ce règlement n'est pas exclusif à notre municipalité et est appliqué dans toutes les municipalités des Laurentides. Le conseil comprend les inconvénients occasionnés par la mise en application, mais d'autres solutions doivent être envisagées pour les autres usages (entreposage, serre, etc.). Au début juillet, seulement deux situations étaient en traitement à l'urbanisme. Au printemps 2016, une tournée sera effectuée par l'inspecteur adjoint à l'environnement.

RENCONTRE RÉGIONALE ANNUELLE DE LA SDEL (SOCIÉTÉ DES ÉLUS DES LAURENTIDES) SE TIENDRA À LABELLE LE 10 SEPTEMBRE PROCHAIN

Le milieu municipal est convié au déjeuner d'affaires de la SDEL le 10 septembre prochain à Labelle. En plus de la présentation du plan de fonction, la conférencière sera la mairesse de Lac Mégantic, **Mme Colette Roy-Laroche**

INSTALLATION DE NOUVELLES BOÎTES POSTALES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ PAR POSTE CANADA

Poste Canada demande à la municipalité l'autorisation d'installer de nouvelles boîtes postales sur son territoire. Suite aux plaintes formulées par des contribuables, le conseil a demandé un abri contre les intempéries. Poste Canada a refusé et laissé entendre que si nous n'autorisons pas la mise en place des boîtes, une interruption de livraison pourrait être imputée à la municipalité.

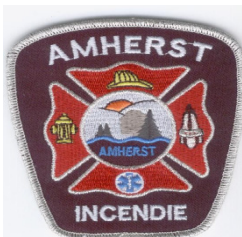
PROJET D'IDENTIFICATION DES BÂTISSSES MUNICIPALES ET DES LIEUX SOUS SA RESPONSABILITÉ

Un projet sera déposé pour les activités 2016 afin d'identifier toutes les bâtisses et les sites relevant de la municipalité. L'affichage sera normalisé et permettra aux citoyens et aux visiteurs de se donner un point de repère tout en permettant un meilleur accès.

LE CONSEIL SOULIGNE LE DÉCÈS DES CONJOINTES D'ANCIENS MEMBRES DU CONSEIL

Le conseil a souligné lors des séances du conseil, le décès des conjointes de deux anciens conseillers, M. André Légaré et M. Harry Wingfield. Tous les élus se joignent à la population pour leur offrir leurs plus sincères condoléances.

VISITE DES POMPIERS À VENDÉE



Des pompiers identifiés et en uniformes procéderont à des visites de PRÉVENTION INCENDIE dans les résidences des secteurs du Lac-de-la-Sucrerie et du Lac-Cameron à compter du 15 août. Il ne s'agit pas d'inspection, mais de prévention. On procédera également au relevé des risques dans ces secteurs.

Bernard Lapointe, maire

CLUB SOCIAL DE VENDÉE
VENTE DE DÉBARRAS
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VENDÉE
LES 5 ET 6 SEPTEMBRE 2015



Le Club Social de Vendée (organisme à but non lucratif) vous invite le 5 septembre entre 9h00 et 16h00 et le 6 septembre entre 9h00 et 15h00 (weekend de la fête du travail) à son bazar annuel. Le bazar se tiendra au Centre communautaire Cyrille-Garnier de Vendée.

C'est une bonne occasion pour trouver une quantité de magnifiques objets à bas prix.



FONDATION
LA TRAVERSÉE
maison de soins palliatifs

Dimanche le 13 septembre 2015

JE MARCHÉ POUR LA FONDATION LA TRAVERSÉE

Une grande marche citoyenne sera organisée dans l'ensemble des municipalités de la MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut le **13 septembre prochain** au profit de la maison de soins palliatifs.

Formation des équipes de marcheurs

Une équipe de marcheurs est formée de dix personnes. Chaque membre de l'équipe doit contribuer pour la somme de 100\$. Il est possible de se faire subventionner pour son inscription. Afin d'aider les marcheurs à ramasser le montant d'inscription, ils auront à leur disposition des porte-clefs sous forme de briques qu'ils pourront vendre au coût de 20\$/ l'unité.

Des personnes pivots dans les municipalités ont en leur possession des porte-clefs. Si les équipes sont incomplètes, il y aura possibilité de joindre une autre équipe peu importe la municipalité.

Organisatrices pour Amherst: Mesdames Denise Charlebois et Carole Martineau

Lieu de la marche :

À Saint-Rémi-d'Amherst, le départ sera à l'entrée de la halte routière sur la route 323 et la distance sera de 10 km. Au retour, notre point de rassemblement sera le parc situé près du chalet des loisirs où nous procéderons à l'inauguration du parc David-Thomas, en mémoire de David qui s'est impliqué énormément auprès des jeunes. Nous croyons que cette marche est une belle occasion pour lui rendre cet hommage tant mérité.

Objectif et inscription des équipes :

L'objectif de la marche est fixé à 15 000\$ pour notre municipalité. Les personnes intéressées à s'inscrire doivent communiquer avec Carole Martineau à l'adresse de courriel suivante ccardinal@xplornet.ca ou encore visiter le site internet www.fondationlatraversee.com.

Votre implication fera la différence

